

# Le rôle économique des repreneurs d'entreprise

Stéphane Counot, Sylvie Mulic,  
pôle national Démographie des entreprises, Insee Lorraine

**D**e nombreux patrons d'entreprise ont atteint l'âge de passer la main. Les entreprises à reprendre vont donc se multiplier au cours des prochaines années. La reprise d'entreprise a un impact certain sur l'emploi, différent de celui des créations pures : en effet, l'entreprise reprise conserve souvent des salariés au démarrage, mais elle en embauche moins par la suite. A activité égale, les chances de survie d'une reprise sont un peu meilleures. Les repreneurs s'orientent sur des activités bien ciblées, qui demandent l'application d'un savoir-faire. Ils sont moins diplômés que les créateurs d'entreprise. Un tiers sont des femmes. Ils bénéficient de moins d'aides, mais mobilisent des moyens plus importants. Ils sont moins souvent au chômage que ceux qui prennent la décision de créer une entreprise. Enfin, un repreneur sur dix reprend l'entreprise de son dernier employeur.

Chaque année, plusieurs milliers d'entreprises disparaissent faute de repreneur. Ce phénomène risque de s'accroître car le potentiel d'entreprises à reprendre devrait atteindre dans quelques années un niveau exceptionnel. En 1999 en effet, 700 000 entreprises étaient dirigées par des personnes de plus de 50 ans, qui pourraient donc partir en retraite dans les 10 ans à venir, contre 645 000 en 1990 (*sources*). Parmi les entrepreneurs, 35 % ont plus de 50 ans en 1999 contre 30 % en 1990 (*graphique 1*). Or, actuellement plus encore que par le passé, les personnes qui veulent entreprendre sont plus souvent tentées par la création d'une nouvelle entreprise que par la reprise d'une unité existante (*sources*). En 2003, 300 000 entreprises ont été créées : 200 000 entreprises entièrement nouvelles, 40 000 par reprise, les autres par réactivation (*définitions*). Cependant les transmissions

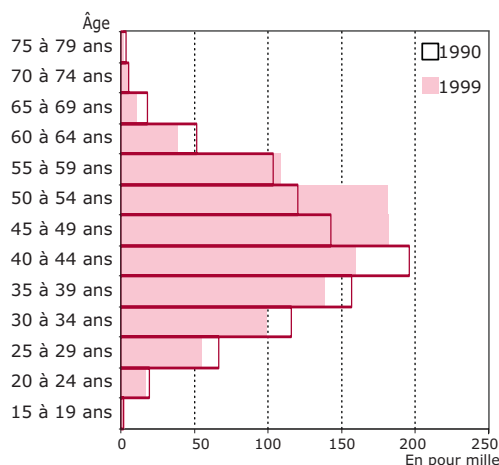
d'entreprises qui s'effectuent sous forme de cessions de parts sociales ne sont pas comptées dans les statistiques de reprise, faute de sources. Depuis 10 ans, la part des reprises dans les créations est en baisse constante et régulière. Elle n'est plus que d'une reprise pour cinq créations pures en 2003, contre une reprise pour trois et demi dix ans plus tôt. La forte croissance des créations d'entreprises entre 2002 et 2003 n'a profité qu'aux créations pures.

## Un impact certain sur l'emploi

Même si le volume des créations par reprise est modeste, leur impact sur l'emploi est important. La moitié des entreprises qui se sont créées par reprise en 2003 ont démarré avec des salariés, contre seulement 16 % de celles qui étaient des créations pures (*graphique 2*). Les entreprises créées par reprise rassemblent chaque année près de la moitié des emplois salariés nouveaux ou maintenus par l'ensemble des créations d'entreprises.

Au cours des trois premières années d'existence, l'emploi dans les entreprises créées par reprise (et toujours en activité) augmente, mais

### ① Structure par âge des entrepreneurs en 1990 et 1999



Lecture : en 1990, 120 chefs d'entreprise sur 1000 étaient âgés de 50 à 54 ans. En 1999, ce sont 181 chefs d'entreprise sur 1000 qui ont de 50 à 54 ans.

Champ : données France entière, hommes et femmes, pour les artisans, commerçants et assimilés, chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, professions libérales.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee

de manière bien plus modérée que pour les créations pures. L'augmentation a été de 0,7 emploi supplémentaire par entreprise entre l'année de la création et le troisième anniversaire pour les créations par reprise de 1998. Au cours de cette période, les entreprises reprises encore en activité sont passées ainsi de 2,3 à 3 salariés, tandis que les créations pures ont doublé leurs effectifs, passant de 1,2 à 2,4 salariés. Ainsi, au bout de trois ans, les reprises ne comptent plus que pour un tiers de l'emploi salarié des entreprises créées en 1998.

### Chances de survie meilleures pour les entreprises reprises

Une part importante des entreprises créées disparaît au cours des premières années d'existence, mais la survie des reprises est meilleure que celle des créations pures (graphique 3). Dès la première année, le taux de survie des entreprises créées par reprise est plus élevé. Parmi les entreprises créées en 1998, un peu moins de 10 % des créations par reprise ont cessé leur activité avant leur premier anniversaire, contre 16 % des créations pures. Les reprises continuent de mieux résister que les créations pures aux cours des années suivantes et l'écart se creuse au cours des trois premières années. Après trois ans, 27 % des reprises mais 39 % des créations nouvelles ne sont plus en activité. Après cinq années, 59 % des reprises de l'année 1998 sont encore en activité, contre 49 % des entreprises nouvelles. Le fait que la reprise soit la poursuite d'une activité existante en favorise

certainement la survie. Parmi les autres principaux facteurs de survie des entreprises figurent l'importance des moyens consacrés au projet, le secteur d'activité, et l'expérience et les acquis du créateur. A situation identique quant à ces différents facteurs, la survie des reprises reste meilleure que celle des créations pures.

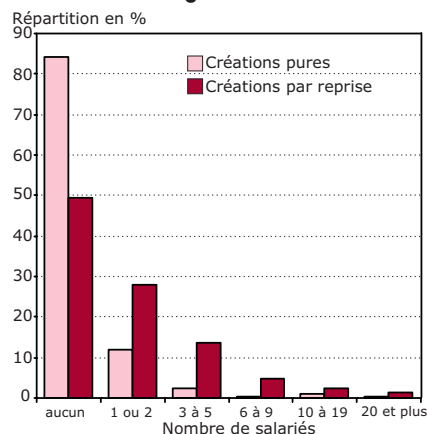
### Des activités ciblées

La plupart des créations d'entreprises par reprise concernent des activités de proximité : restauration traditionnelle ou rapide, salons de coiffure, boulangerie, commerce de détail... Le secteur de l'hôtellerie-restauration concentre à lui seul un tiers des reprises (tableau 1). Dans certains secteurs, les créations d'entreprises se font souvent par reprise. C'est le cas de l'hôtellerie-restauration, mais aussi de la boulangerie et de la pâtisserie où près de la moitié des créations sont des reprises. Ce sont des secteurs d'activité où le taux de reprise (définitions) est élevé. Ainsi 7 % des entreprises existantes du secteur de l'hôtellerie-restauration et 4 % des entreprises de l'industrie agroalimentaire font chaque année l'objet d'une reprise. Le taux de reprise annuel n'est que de 1,6 % pour l'ensemble des entreprises. La reprise d'entreprise est moins fréquente dans la construction, mais aussi dans l'industrie (hors industries agricoles et alimentaires), les services aux entreprises et le transport. En revanche, dans ces trois derniers secteurs d'activité, les reprises portent sur des unités de plus grande taille.

### L'application d'un savoir et d'un savoir-faire

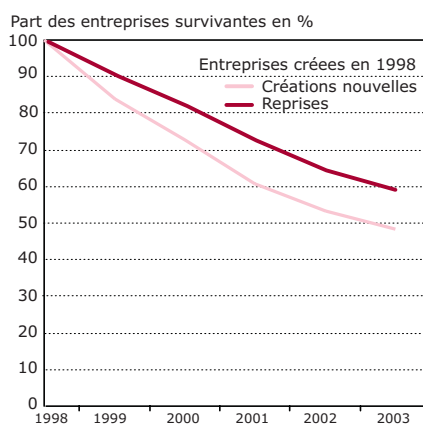
Les repreneurs sont en moyenne moins diplômés que l'ensemble des créateurs : 32 % détiennent au plus un diplôme technique de niveau CAP ou BEP, contre 24 % des créateurs d'entreprises

#### ② Créations d'entreprises en 2003 selon le nombre de salariés au démarrage



Source : Répertoire Sirene, Insee

#### ③ Survie des entreprises selon l'origine de la création



Source : SINE enquêtes de la génération 1998, Insee

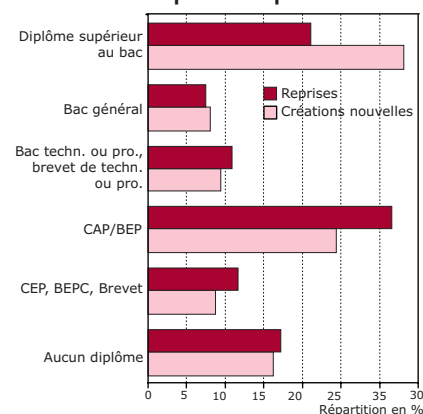
#### ① Caractéristiques des créations par reprise de 2003

Secteur d'activité	Répartition des reprises en %	Part des reprises dans les créations en %	Taux de reprise*	Emplois par reprise
Industries agro-alimentaires (IAA)	6,9	44,1	4,1	3,4
Industrie hors IAA	4,2	12,0	0,9	10,9
Construction	7,5	7,1	0,9	4,1
Commerce	28,9	14,5	1,8	1,8
Transports	1,9	10,2	0,8	4,6
Activités immobilières	0,8	2,9	0,4	1,7
Services aux entreprises	3,9	2,9	0,4	4,3
Services aux particuliers	44,1	31,6	4,4	1,3
dont hôtels, cafés, restaurants	36,9	46,0	7,0	1,3
Education, santé, action sociale	1,8	3,1	0,2	3,2
Ensemble	100,0	13,6	1,6	2,4

\* Taux de reprise : nombre de reprises annuelles rapporté au stock d'entreprises existantes.

Source : Répertoire Sirene, Insee

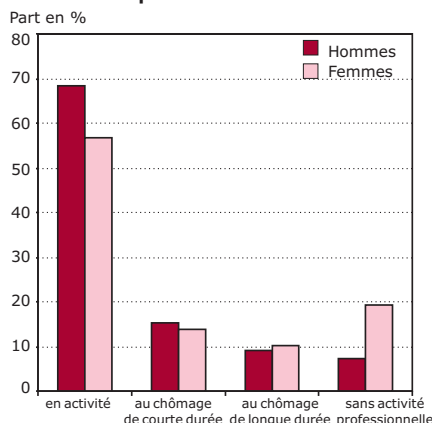
#### ④ Les créateurs d'entreprise selon le diplôme le plus élevé



Source : Enquête SINE 2002, Insee

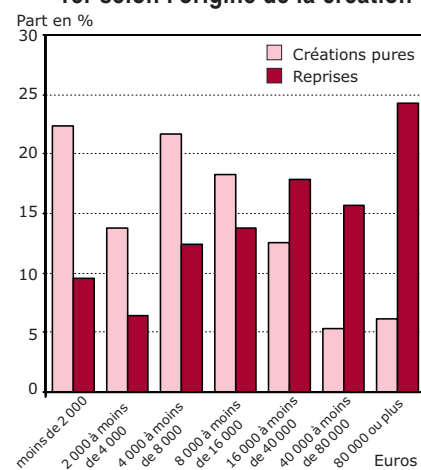
nouvelles ; à peine 20 % d'entre eux ont un diplôme supérieur au baccalauréat, contre 33 % des créateurs (*graphique 4*). La reprise concerne souvent des entreprises dans lesquelles il est nécessaire de maîtriser une technique (boulangerie,

### ⑤ Situation des hommes et des femmes repreneurs d'entreprise avant la création



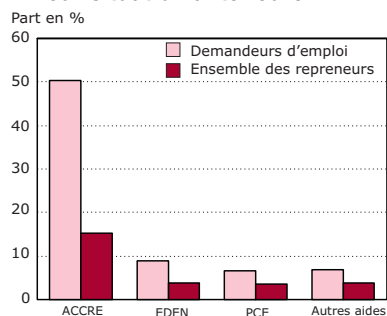
Source : Enquête SINE 2002, Insee

### ⑥ Moyens nécessaires pour démarrer selon l'origine de la création



Source : Enquête SINE 2002, Insee

### ⑦ Aides à la création obtenues par les repreneurs selon leur situation antérieure



ACCRE : Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise - EDEN : Encouragement au développement d'Entreprises nouvelle - PCE : Prêts à la Création d'Entreprises - Autres aides : Aides ou exonérations locales ou régionale.

Lecture : les bénéficiaires ont pu cumuler plusieurs aides.

Source : Enquête SINE 2002, Insee

coiffure, boucherie...). Elle est privilégiée par les artisans ou les personnes, salariées ou non, qui bénéficient d'une expérience dans un domaine précis. Ils peuvent être sans diplôme, ou titulaires de diplômes techniques (CAP, BEP ou BAC) dans les secteurs nécessitant une qualification : services personnels, construction ou industrie agroalimentaire.

Les diplômés du supérieur choisissent des domaines d'activité plus diversifiés. Ils se tournent vers le conseil-assistance et l'industrie, mais se désintéressent des services personnels. Un tiers de ces diplômés du supérieur ont une formation en économie, commerce ou droit.

Quel que soit le niveau de diplôme du repreneur, les secteurs d'activité privilégiés sont le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration.

### Un tiers de femmes

La part des femmes est plus importante dans les reprises que dans les créations pures. Elle s'élève à 36 % au lieu de 26 %. Une partie des femmes reprennent en fait l'affaire de leur conjoint.

Les femmes reprennent essentiellement des entreprises de services aux particuliers (restauration ou coiffure) ainsi que des commerces (habillement, alimentation, pharmacie, journaux). Ces deux secteurs représentent à eux seuls plus de 80 % des reprises effectuées par des femmes.

Une femme sur cinq était inactive au moment de la reprise, soit deux fois plus souvent que les hommes (*graphique 5*). La reprise d'entreprise peut être pour elles un moyen de regagner le monde professionnel. Elles investissent en revanche nettement moins financièrement dans leur projet que les hommes. Ainsi, la moitié d'entre elles ont investi moins de 21 000 euros dans leur projet de reprise, alors que 43 % des hommes seulement n'ont pas dépassé cette somme.

### Moins d'aides mais des moyens plus importants

En moyenne, les repreneurs touchent moins souvent des aides publiques que les autres créateurs : 21 % d'entre eux ont bénéficié d'aides, contre 29 % pour l'ensemble des créateurs. La plus faible part de chômeurs dans les repreneurs

explique en grande partie cet écart : ce sont en effet eux qui sont tout particulièrement aidés financièrement.

Les repreneurs mettent en œuvre des moyens financiers bien plus importants que les créateurs (*graphique 6*) : la moitié a investi plus de 26 500 euros dans la reprise, contre 6 600 euros pour les créateurs. Seuls 20 % des repreneurs ont financé leur projet exclusivement à partir de ressources personnelles, contre 45 % des créateurs d'entreprises nouvelles. En effet, la moitié des repreneurs ont bénéficié d'un prêt bancaire au titre de l'entreprise, contre un quart des créateurs.

Enfin, les repreneurs sont plus souvent accompagnés dans leur projet que l'ensemble des créateurs. Ainsi, 38 % des repreneurs ont élaboré leur projet en solitaire, contre 54 % des créateurs. Plus du tiers des repreneurs ont bénéficié de l'aide de leur conjoint, contre moins d'un cinquième des créateurs. En revanche, les repreneurs sont peu aidés par les membres de l'entreprise reprise, et peu d'entre eux ont bénéficié de l'assistance d'un organisme de soutien à la création d'entreprise.

### Un repreneur sur quatre était demandeur d'emploi

Les repreneurs avaient en majorité une activité professionnelle juste avant leur projet de reprise. Ainsi, les deux tiers des repreneurs étaient en activité juste avant la création-reprise. Dans plus de la moitié des cas c'est l'occasion d'une reprise qui a motivé la décision.

Le repreneur a le plus souvent acquis son expérience dans une ou des entreprises de petite taille : 52 % ont effectué l'essentiel de leur vie professionnelle dans une entreprise de moins de 10 salariés, contre 40 % des créateurs.

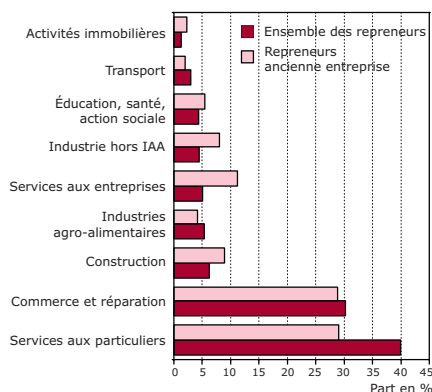
Un quart des repreneurs étaient demandeurs d'emploi au moment de la reprise, soit nettement moins que l'ensemble des créateurs (35 %). Parmi eux, 20 % étaient bénéficiaires de minima sociaux ; 60 % ont bénéficié d'aides ou exonérations publiques, et notamment 50 % de l'ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) (*graphique 7*). Mais six repreneurs demandeurs d'emploi sur dix ont élaboré leur projet seul, sans aucun soutien familial, professionnel ou institutionnel.

En revanche, les chômeurs qui se lancent dans la reprise se donnent les moyens financiers de réussir leur projet : la moitié d'entre eux ont investi plus de 28 000 euros au démarrage de l'entreprise, contre 26 500 pour l'ensemble des repreneurs.

## Un repreneur sur dix reprend l'entreprise de son dernier employeur

Un repreneur sur dix a repris l'affaire de son dernier employeur. Les anciens employés reprennent plus souvent des entreprises de services aux entreprises que l'ensemble des repreneurs. L'essentiel de leurs reprises a lieu néanmoins dans les secteurs des services aux particuliers et dans le commerce (*graphique 8*). Le plus souvent l'entreprise est reprise par d'anciens salariés qui n'étaient pas dirigeants : ils reprennent de très petites structures, qui ne possèdent pas de personnel d'encadrement. Dès que l'entreprise atteint dix salariés,

### ⑧ Secteur d'activité des repreneurs



Source : Enquête SINE 2002, Insee

ce sont les cadres qui deviennent majoritairement repreneurs de leur ancienne entreprise. Les repreneurs anciennement salariés de l'entreprise investissent plus de fonds dans leur projet que la moyenne des repreneurs. Mais ils ont moins fréquemment financé leur projet exclusivement à partir de leurs ressources propres (15 % contre 22 % de l'ensemble des repreneurs) ; 38 % d'entre eux n'ont même apporté aucune ressource personnelle dans le projet, contre 31 % de l'ensemble des repreneurs.

### Sources

L'étude porte sur les créations d'entreprises de la période 1998 à 2003. Elle couvre les activités économiques marchandes de l'industrie au sens large, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières (champ dit ICS). La **statistique des créations d'entreprises** est constituée à partir des informations du répertoire **SIRENE**. Toute entreprise, personne physique ou morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit alors un numéro d'identification unique. On la comptabilise dans la statistique de créations à partir de sa date de début d'activité économique. On distingue trois types de créations : les créations pures ou nouvelles, les créations par reprise et les réactivations.

**SINE** : Système d'Informations sur les Nouvelles Entreprises : ce dispositif apporte des informations sur le profil et le devenir des entreprises, trois et cinq ans après leur création. Il apporte notamment des informations sur le profil du repreneur d'entreprise dont le projet a été de racheter ou recevoir une entreprise de son entourage familial, de racheter l'entreprise de son dernier employeur ou d'un tiers, ou de prendre une location-gérance.

**Recensement de la population** : il contient entre autres des informations sur

les catégories socioprofessionnelles des individus et leur âge. De cette source provient l'âge des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales en 1990 et 1999.

### Définitions :

**Création pure ou nouvelle** : une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.

**Reprise** : elle peut s'effectuer par achat, prise en location-gérance d'un fonds de commerce, donation, héritage. De plus, dans le répertoire Sirene, les conversions d'entreprises individuelles en sociétés sont aussi classées en reprises. En revanche, la transmission d'une société à une autre par rachat de parts sociales ou d'actions de société n'est pas enregistrée dans Sirene.

**Réactivation** : le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce phénomène est principalement lié aux personnes physiques dans la mesure où une personne physique garde à vie son immatriculation SIRENE.

**Taux de reprise** : nombre de reprises annuelles rapporté au stock d'entreprises existantes.

### Bibliographie

« Forte hausse des créations d'entreprises en 2003 », Christian Rieg, *Insee première* n° 944, janvier 2004.

« Les créateurs d'entreprise en 2002 - Un créateur sur trois était au chômage au moment de la création » Christian Rieg, *Insee première* n° 928, octobre 2003.

« L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises », Bernard Thirion et Elvire Demoly, *Insee première* n° 917, août 2003.

« Création d'entreprises : les facteurs de survie - Les qualités du projet priment sur celles du créateur », Elise Lamontagne et Bernard Thirion, *Insee première* n° 703, mars 2000.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

## BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

**Direction Générale :**  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Michel Charpin  
**Rédacteur en chef :**  
Daniel Temam  
**Rédacteurs :** R. Baktavatsalou,  
C. Benveniste, C. Dulon,  
A.-C. Morin  
**Maquette :** C.Kohler  
Code Sage IP04975  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2004

